

LA STRATÉGIE DE DONNÉES DE L'ASPC: TABLEAU DE MISE EN ŒUVRE

THÈMES	PHASE 1: octobre 2019 - septembre 2020 (1 an)	PHASE 2: octobre 2020 - septembre 2022 (2 ans)	PHASE 3: octobre 2022 - mars 2024 (1,5 ans)
GOVERNANCE DES DONNÉES Une structure de gouvernance des données qui appuie la gestion stratégique et efficace des données au sein de l'ASPC et qui inclut les partenaires gouvernementaux de la santé publique	Nous allons adopter une structure de gouvernance des données pour permettre la gestion stratégique et efficace des données dans l'ensemble de l'ASPC : 1. en nommant un(e) dirigeant(e) principal(e) des données (DPD) dont les responsabilités et les rôles sont clairs 2. en établissant un modèle de gouvernance des données au niveau de la direction qui est : <ul style="list-style-type: none">- responsable de diriger la mise en œuvre de la stratégie sur les données de l'ASPC et de définir la façon dont les résultats seront mesurés dans quatre ans- basé sur des principes et guidé par un mandat élaboré conjointement par les directions générales et les comités de gouvernance actuels- codirigé par le(la) DPD et un autre DG de l'ASPC- servi par le centre de données de l'ASPC en tant que « bras habilitant » et le secrétariat	Nous allons adopter une fondation pour l'environnement de données de l'ASPC : 1. en mettant en place un exercice d'établissement des priorités en matière de données, intégré aux exercices d'établissement des priorités en matière de données existants, comme ceux avec Statistique Canada et Santé Canada 2. en établissant un coût de base pour nos fonds de données et nos acquisitions afin de répondre aux besoins futurs, ainsi qu'une source de financement centrale pour les futures acquisitions de données	Nous allons adopter une approche itérative pour veiller à ce que la gouvernance de l'ASPC reste efficace, pertinente et efficiente : 1. en optimisant le processus d'approvisionnement de données pour la cohérence, l'efficacité et la valeur 2. en évaluant les résultats et les répercussions de la version 1.0 de la stratégie en matière de données, en consultant le personnel et les partenaires pour déterminer les succès, les problèmes et les besoins, ainsi qu'en élaborant la version 2.0 de la stratégie en matière de données
DONNÉES EN TANT QU'ACTIFS Un cycle collaboratif et intégré de planification, d'acquisition et de gestion des données	Nous allons connaître le contexte des données de l'ASPC et déterminer les possibilités d'améliorer son interconnexion: 1. en menant à bon terme une analyse contextuelle de nos besoins en matière de données, de nos fonds de données et de notre utilisation des données, ainsi que les écarts qui en découlent 2. en menant à bon terme une analyse contextuelle de nos ententes de partage des données et de nos autres méthodes d'approvisionnement, d'acquisition et de diffusion de données 3. en publiant un répertoire de fonds de données itératif, interactif et interrogeable	Nous allons mettre en œuvre une approche intégrée pour la planification, l'acquisition et la gestion de données dans l'ensemble de l'ASPC : 1. en élaborant, en mettant en œuvre et en mettant à jour une « série de politiques sur les données » pour gérer les données pendant leur cycle de vie, en respectant l'évolution du contexte des données pour : <ul style="list-style-type: none">- assurer la protection des renseignements personnels et respecter les obligations légales- assurer la qualité et la sécurité des données- respecter la diversité et l'inclusion (y compris l'ACFSG+)- Gérer les possibilités et les risques liés à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique 2. en mettant en œuvre des stratégies et des outils pour l'interopérabilité des normes sur les données et les métadonnées et qui cadrent avec la science ouverte, afin que les données soient utilisables, réparables et disponibles 3. en assurant l'entretien et le traitement centralisé des fonds de données des fournisseurs de données nationaux, y compris la gestion fiable des données et l'administration des accès 4. en augmentant la quantité de données désagrégées sur le sexe et le genre (particulièrement en ce qui a trait aux problèmes de santé prioritaires) et en encourageant les partenaires FPT et les titulaires de subvention ou de contribution à colliger les données en tenant compte du genre et à intégrer l'ACFSG+	Nous allons adopter une approche collaborative avec nos partenaires en vue d'améliorer la gestion des données de l'ASPC : 1. en constituant une équipe chargée de négocier et d'enregistrer les ententes de partage de données et, lorsque possible, les approches de partage de données en vrac ou lorsque la centralisation a commencé, et de soutenir les acquisitions de données auprès des provinces et des territoires 2. en tirant parti des structures existantes afin d'élaborer conjointement un modèle collaboratif en matière de gouvernance avec des partenaires (FPT, OAN, Statistique Canada, ICIS et réseaux d'hôpitaux) qui appuie la gestion des données en santé publique pancanadienne, pour résoudre les problèmes partagés et élaborer des solutions communes
INFRASTRUCTURE DE DONNÉES Une infrastructure technique moderne et stable pour la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion des données	Nous allons stabiliser notre assise collective et définir nos besoins en infrastructure des TI et en outils pour les données de l'ASPC : 1. en achevant la migration de SAS vers un réseau en grille étendu et stable 2. en introduisant un nouveau profil de logiciel/matériel pourvu d'outils améliorés pour les utilisateurs de données ainsi qu'en simplifiant un processus d'acquisition et de déploiement de nouveaux outils de données 3. en établissant des moyens d'affecter des employés CS aux secteurs de données nécessitant une expertise en TI 4. Tirer parti des contrats sur l'informatique en nuage de niveau Protégé B des SPC et de la connectivité pour les projets et les projets pilotes en science des données l'analyse et la recherche qualitative, 5. en définissant les besoins de systèmes de gestion de données pour l'entreprise dans son ensemble 6. en élaborant un plan pour une nouvelle infrastructure technique pour les données en santé publique, et en obtenant un financement durable	Nous allons élaborer une infrastructure technique sécurisée, fiable et interactive à l'ASPC : 1. en mettant en œuvre, pour l'ensemble de l'entreprise, le nouveau système de gestion des données, la nouvelle infrastructure technique et des outils pour la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion des données, de manière agile et itérative, pour satisfaire aux exigences en matière de données des principaux fournisseurs de données de l'ASPC, tout en étant aligné sur l'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie	Nous adopterons une approche d'amélioration continue pour nous assurer que l'ASPC dispose d'une infrastructure technique moderne, fiable et pertinente dans un environnement de données en évolution rapide 1. en réévaluant l'infrastructure et les outils et en mettant en œuvre des changements mineurs et progressifs en réponse aux nouvelles exigences
ANALYSE FONDÉE SUR LA SCIENCE Une vaste capacité spécialisée en matière d'analyse avancée et d'informatique de santé publique	Nous allons montrer et tirer parti de la capacité actuelle de l'ASPC en matière d'analyse fondée sur la science: 1. en menant des projets pilotes novateurs en matière de science des données 2. en créant des possibilités de jumelage au travail avec le Laboratoire national de microbiologie (LNM) afin de favoriser l'application des connaissances et de présenter les progrès en génomique et en bio-informatique 3. en tirant parti de l'expertise du LNM (sciences des risques pour la santé publique, RCRSP, bio-informatique) pour renforcer la capacité de l'ASPC à diffuser rapidement de l'information	Nous allons améliorer les capacités de l'ASPC en matière d'analyse des données souple et agile et d'informatique en santé publique : 1. en créant et en dotant en ressources une équipe multidisciplinaire d'informatique en santé publique dotée d'une expertise d'analytique variée (épidémiologie, analyse géospatiale, génomique, analyse prédictive, biostatistique de la science des données, confidentialité des données, économie, etc.) 2. en trouvant et en faisant l'essai de nouvelles pratiques et de nouveaux logiciels pour renforcer la gestion de l'analyse et des méthodes de recherche qualitatives 3. en augmentant la capacité de visualiser les données afin de mieux appuyer la prise de décisions, le transfert des connaissances et la communication avec les Canadiens (y compris les partenaires et les parties prenantes) 4. en augmentant les capacités en IA et en apprentissage automatique à l'échelle de l'Agence et en les dotant en ressources 5. en augmentant les plateformes et en améliorant l'accès aux publications scientifiques pour éclairer la synthèse des preuves fondées sur l'IA pour une prise de décisions plus robuste, fondée sur des données probantes 6. en tirant parti des ensembles de données ouvertes pour soutenir la collaboration scientifique et le gouvernement ouvert	Nous allons maximiser les capacités de l'ASPC en science des données pour appuyer la prise de décision fondée sur des données probantes en réaction aux événements en santé publique et aux risques émergents pour la santé : 1. en tirant parti des résultats de la phase 2 et en prenant de l'envergure afin d'instaurer les moyens nécessaires pour effectuer de l'analyse et du partage en temps réel, et ce, surtout en soutien aux activités d'intervention en cas d'urgences
PARTENARIATS ET COLLABORATION Une vaste capacité spécialisée en matière d'analyse avancée et d'informatique de santé publique	Nous allons identifier les partenaires de données de l'ASPC et comprendre la nature de chaque relation : 1. en travaillant avec les directions générales pour trouver les partenariats établis en matière de données (p. ex. utilisateur, bailleur de fonds, collaborateur, courtier, conservateur, convocatuer, conseiller, chercheur) 2. en décelant les occasions pour de nouveaux partenariats stratégiques en matière de données; partenariats dans lesquels les besoins, les lacunes ou les synergies en matière de données, pourraient exister 3. en communiquant la vision et les intentions de la stratégie en matière de données de l'ASPC avec les partenaires (y compris : les FPT et les gouvernements et départements locaux, ainsi que les organisations autochtones nationaux (OAN), Statistique Canada, ICIS et les réseaux d'hôpitaux)	Nous allons améliorer les partenariats établis et en créer de nouveaux : 1. en invitant d'autres ministères à cerner et à communiquer des données interopérables 2. en élaborant de façon collaborative des projets pilotes de données sur la santé publique afin de mieux éclairer les interventions qui portent sur les déterminants sociaux de la santé avec : <ol style="list-style-type: none">d'autres ministères fédéraux et d'autres ordres de gouvernement (provinciaux, territoriaux et locaux), surtout lorsque les leviers relèvent de leur compétenceétablissements d'enseignementChaires en santé publique et Centres de collaboration nationaleles partenaires de données non traditionnels et non gouvernementaux pour lesquels des lacunes dans les données internes ont été relevées ou lorsqu'il est possible de compléter les analyses scientifiques existantes à l'appui de la santé publique de précision	Nous allons créer un réseau plus solide et plus engagé de partenaires de données pour appuyer les objectifs de l'ASPC et les objectifs généraux en santé publique : 1. en tirant parti des résultats des projets pilotes de partenariat de la phase 2 et en passant à l'échelle supérieure, en mettant l'accent sur le soutien et le développement d'interventions ciblées pour une santé publique de précision et sur l'utilisation stratégique des possibilités de financement par subventions et contributions
PERSONNES ET CULTURE Une culture de données dans laquelle notre personnel possède les connaissances, les outils, la capacité et la formation nécessaires pour gérer, interpréter, utiliser et comprendre les données afin d'informer la prise de décisions et les actions en matière de santé publique	Nous allons mobiliser l'expertise de l'ASPC en matière de données et encourager l'innovation : 1. en ciblant et en tirant parti de l'expertise en matière d'analyse de données par le biais de profils en ligne et d'occasions d'engagement immersives 2. en lançant des produits de communication réguliers dans le but d'améliorer le partage de l'information et la diffusion des connaissances 3. en établissant un réseau informel de communautés de pratique afin de faciliter l'apprentissage et l'élaboration d'initiatives conjointes, y compris de communautés dédiées à : la surveillance, l'épidémiologie, la science des données, la gestion de données, l'analyse et la recherche qualitative, les partenaires de données externes, etc. 4. en favorisant l'utilisation d'outils collaboratifs modernes qui facilitent le partage de pratiques exemplaires en matière de données 5. en ciblant des outils modernes d'analyse de données qui favorisent l'innovation et en soutenant leur déploiement et leur adoption à l'échelle de l'ASPC 6. en élaborant une stratégie de « culture des données » et en déclenchant sa mise en œuvre afin d'orienter la gestion du changement et créer une culture propice à l'expérimentation et à la prise de risque intelligente	Nous allons offrir aux nouveaux employés et au personnel existant de l'ASPC des occasions d'élargir leur compréhension des données, de l'analyse des données et du numérique : 1. en élaborant une feuille de route d'apprentissage en matière de données en exploitant les outils Web modernes de tierces parties, l'apprentissage autodirigé et la personnalisation pour des publics particuliers : épidémiologistes, analystes de données, les gestionnaires de bases de données, programmes et politiques, évaluation, cadres, etc. 2. en créant une trousse d'orientation « Données 101 » à l'intention du personnel de l'ASPC comprenant des ressources, des outils et des occasions d'apprentissage 3. en élaborant des séances de sensibilisation sur les données portant sur la protection des renseignements personnels, l'éthique, la gestion de l'information et l'évaluation des programmes à l'intention de l'ensemble du personnel 4. en élargissant les offres visant la formation sur les « Principes fondamentaux de l'innovation » de l'ASPC et en alignant les projets de cours avec les besoins de la direction générale 5. en élaborant des volets d'apprentissage sur la santé publique « Données et numérique » à l'intention du personnel de l'ASPC, en partenariat avec l'Académie numérique 6. en lançant un programme de recrutement ciblé pour la science et l'analyse des données, avec des affectations par rotation dans différents domaines complémentaires (y compris l'analyse des programmes, les sciences de laboratoire, la politique stratégique, l'évaluation des programmes, la protection des renseignements personnels et l'éthique ainsi que l'analyse prédictive appliquée aux finances et aux RH) 7. en établissant un programme pluriannuel de développement de la science et de l'analyse des données, avec des affectations dans tous les domaines de l'ASPC (EC-03 à EC-06) 8. en créant des partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire afin d'offrir des possibilités d'emploi tout au long de l'année aux étudiants se spécialisant en analyse de données et de permettre au personnel de l'ASPC de collaborer plus étroitement avec les universitaires en santé publique et en analyse de données 9. en tirant parti de la conception axée sur l'expérience utilisateur (UX) afin de transformer les données de santé publique en information et en connaissances, afin de mieux soutenir la diffusion et d'améliorer la prise de décision et l'action	Nous allons favoriser l'établissement, au sein de l'ASPC, d'un environnement d'apprentissage durable et d'une communauté de données pouvant évoluer avec les données et la technologie environnantes : 1. en établissant un groupe conjoint de représentants à l'échelle de la direction et des opérations sur le thème de « l'avenir du travail » afin de tirer parti des résultats de la phase 2 et de planifier et formuler des recommandations relativement aux futurs besoins en matière de RH liés aux données et à la technologie